

## Le plan BIOGAZ

### POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

Soutenu par l'ADEME et les régions, animé par AILE, le plan biogaz vise l'émergence de projets de méthanisation à la ferme ou multipartenarial en codigestion, insérés dans leur territoire.

La Société de Production de Biogaz des Rallais, créée en 2015 pour le projet de méthanisation est située sur la commune de La Bazouge-du-Désert (35). Elle est adossée à l'exploitation agricole de M. Boivent, le GAEC le Lait des Champs, producteur de lait en agriculture biologique depuis 2015. Le GAEC dispose également d'un laboratoire de transformation du lait et un magasin de vente à la ferme a été ouvert en 2012. La SAU du GAEC s'étend sur 210 ha.

La réflexion du projet de méthanisation a débuté en 2013, dans le but de continuer à diversifier l'activité de manière vertueuse et de développer au maximum l'autonomie de l'exploitation. L'unité de méthanisation est d'ailleurs couplée à un bâtiment de séchage en grange. La mise en service a été faite en décembre 2018.

Un des points innovants de ce projet est le montage financier est de l'opération. Pour pallier au manque de fonds propres du GAEC, France Biogaz Valorisation a développé un modèle de financement qui permet au GAEC de devenir actionnaire majoritaire de SPBR, avec un apport minime en capital.

L'unité de méthanisation est alimentée par 9 000 tonnes d'effluents d'élevages, de Cultures Intermédiaire à Vocations Energétiques (CIVE) et cultures dédiées, et de déchets végétaux du territoire. La chaleur est valorisée sur un atelier de séchage de fourrage, dans un objectif d'améliorer l'autonomie fourragère sur le GAEC



#### L'UNITÉ DE MÉTHANISATION

**Constructeur :** France Biogaz Valorisation

**Technique mise en place :**

Voie liquide infiniment mélangé

**Volume du digesteur :** 1 200 m<sup>3</sup>

(Diamètre 16m x Hauteur 6 m)

**Stockage du digestat :**

1 fosse avec gazomètre 1 200 m<sup>3</sup>

1 fosse couverte non étanche gaz : 2 300 m<sup>3</sup>

**Valorisation du biogaz :** Cogénération

P = 207 kWé

Valorisation thermique : séchage de fourrages

#### LES INVESTISSEMENTS (prévi.)

**Aménagement du site** 127 000 € HT

**Réception et gestion des substrats** 355 000 € HT

**Digesteur et stockage digestat** 407 000 € HT

**Traitement digestat** - € HT

**Valorisation du biogaz** 372 000 € HT

**Automatisation et équipements de mesure** 109 000 € HT

**Ingénierie** 80 000 € HT

#### LES SUBVENTIONS PUBLIQUES

**ADEME** 254 372 €

**Région Bretagne** 84 800 €

**Département Ille-et-Vilaine** 20 000 €

**AILE**  
73 rue de Saint Briec  
CS 56520  
35065 RENNES Cedex  
[www.aile.asso.fr](http://www.aile.asso.fr)  
[info@aile.asso.fr](mailto:info@aile.asso.fr)

Vos interlocutrices:  
**Bretagne**  
Jeanne Lencauchez  
02 99 54 63 23  
**Pays de la Loire**  
Louis ROSIN  
02 40 16 36 22

